



**SECTION**  
**DEL**  
**INDRE**  
**ET LOIRE**

**SECTION F.O.-DGFIP 37**

**DDFIP INDRE ET LOIRE**  
**94 Boulevard Béranger**  
**37 032 TOURS CEDEX 1**  
**Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26**

**Adresse mèl : [fo.ddfip37@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip37@dgifp.finances.gouv.fr)**  
**Site de la section : <http://www.fo-dgifp-sd.fr/037/>**

Comité Technique Local du 9 juin 2016

début à 9h30

- 1/ Approbation des procès verbaux des réunions du 16 octobre 2015 et du 5 janvier 2016 (pour avis)
- 2/ Bilan de la formation professionnelle 2015 (pour information)
- 3/ Plan complémentaire de formation 2016 (pour avis)
- 4/ Bilan du tableau de bord de veille sociale (pour information)
- 5/Présentation du baromètre social et du plan d'action (pour information)
- 6/Présentation du DUERP 2015 et du PAP pour l'année 2016 (pour information)
- 7/Questions diverses

Le DDFIP a répondu aux déclarations liminaires habituelles en précisant que beaucoup de sujets relevaient des décisions nationales. Que aujourd'hui, le service public devait assurer les choses principales et que l'éloignement physique peut être compensé par les nouvelles technologies. Il n'est pas question pour lui de soutenir le tout e-formation et que les lignes directrices indiquées par le DG ne constituent pas une démarche stratégique bis.

1/ les 2 procès-verbaux ont été adoptés

2/La présentation du bilan de la formation professionnelle 2015, s'avère positif (satisfaction des besoins recensés), notamment par des outils informatiques de gestion qui permettent de mieux faire le lien entre les besoins et les formations proposées tant au niveau local que national, et des formateurs à forte compétence.

Les formations bureautiques tant en e-formation qu'en présentiel connaissent une très forte progression (25 % et 30%). Les e-formations concernent principalement les métiers transverses (droit, bureautique, FDD, EDEN RH).

**F.O.-DGFIP** a renouvelé la demande d'un 2ème oral blanc pour les collègues admissibles aux concours. Le DDFIP a indiqué y être favorable, même si l'obligation n'est que d'un seul par l'ENFIP.

**F.O.-DGFIP** a demandé à quel stade se trouvait la mise en place d'espaces dédiés, dans les différents sites, pour la e-formation ? Il nous a été répondu que le manque d'ordinateurs rendait impossible celle-ci, alors que les applications informatiques étaient disponibles. Sauf au Champ Girault où la salle est en place, même si les ordinateurs sont anciens et très lents !!!

3/ Le plan complémentaire de formation 2016 nous a été présenté et a été approuvé par la majorité des organisations syndicales.  
Il sera donc mis en ligne sur Ulyssse 37.

4/ Le bilan du tableau de bord de veille sociale fait apparaître un sous effectif conséquent (malgré les suppressions d'emplois continus, le taux de couverture des emplois n'est que de 97 %). Même si les petites structures sont souvent les plus touchées et cumulent des résultats dégradés, certaines « grosses » structures fusionnées n'échappent pas aux difficultés.

Ce constat est fait aujourd'hui par notre direction, avec notamment 2 RAN en souffrance (Chinon et Loches)

Les mesures qui sont mises en œuvre pour pallier à cette situation, paraissent bien dérisoires face à la réduction des effectifs et à la charge de travail qui en résulte :

- Formations (agents d'accueil, cadres) et mesures de simplifications
- Suivi, par une cellule dédiée, de la situation individuelle des agents en difficulté.
- Diffusion et mise à jour de la liste des référents métiers sur Ulysse 37.

**F.O.-DGFIP** a fait remarquer qu'après le mouvement de mutation des cadres C la situation risquait encore de se dégrader avec un sous-effectif de 16,2 agents C au 1-9-2016.

5/ La présentation du baromètre social et du plan d'action

Constat : Les collègues expriment une perception négative de l'évolution de la DGFIP et une grande part d'entre eux estime que les évolutions de la DGFIP sont trop rapides et que le climat social se détériore y compris au sein de la direction départementale.

En Indre et Loire, cette expression défavorable est **jusqu'à 9 points** supérieure au pourcentage national !!!.

Le plan d'action proposé par la DDFIP comporte 3 axes :

- Améliorer l'organisation du travail
- Renforcer le soutien aux cadres pour conforter les équipes
- Fournir aux agents d'accueil les outils et moyens pour accomplir leur mission dans de meilleures conditions.

6/Présentation du DUERP 2015 et du PAP pour l'année 2016 (pour information)

Les principaux risques recensés sont, sans surprise, ceux relatifs à la pression au travail (surcharge liée aux suppressions d'emplois, objectifs, complexité du travail) et aux conditions de travail (fatigue liée à l'utilisation des écrans, ambiance sonore-thermique-lumineuse), risques routiers et manutentions d'objets lourds.

Le risque le plus élevé au niveau départemental retrace l'état du parking du site de Chinon (déjà signalé les 2 dernières années) pour lequel un premier devis prohibitif a été rejeté (une solution moins coûteuse est en phase d'expertise).

7/Questions diverses

**F.O.-DGFIP** a demandé la situation à ce jour des projets de fusion du 1-1-2017. Le DDFIP nous a confirmé que le projet de fusion au 1er janvier 2017 des Trésoreries de Bourgueil et de Touraine Nord Ouest est reporté au 1er janvier 2018. Néanmoins, ainsi que cela a été annoncé au CTL, le transfert du recouvrement de l'impôt aux SIP de rattachement (Chinon et Tours Nord-Ouest) sera effectif au 1er janvier 2017.

Concernant les effectifs il y aura une perte d'un emploi C à cette date, pour Bourgueil. Un nouveau CTL se tiendra au début de l'automne, après les réponses de la Centrale, notamment sur la création de la Trésorerie hospitalière.

Suite à une question de **F.O.-DGFIP** l'administration nous a informé du recrutement de 3 personnes handicapées (2B et 1C) non fonctionnaires en qualité de contractuelles.

**F.O.-DGFIP** a interrogé l'administration au sujet de l'affectation des 3 C stagiaires sur notre département. Celle-ci a précisé que cela serait déterminé en CAPL le 28 juin.

Concernant l'appel de candidatures pour le pôle SIRHIUS, **F.O.-DGFIP** a eu, suite à sa question, un complément d'informations : Sur 8 postulants 2 cadres B ont été retenus, 1 en provenance de la DGE au 1<sup>er</sup> sept, le second est déjà en poste dans le département.

Le comité s'est terminé à 13h15.

**Vos élus F.O.-DGFIP en CTL : Bertrand VIANO et Gilles LAVERGNE**